



POWER CORPORATION
DU CANADA

Assemblée annuelle des actionnaires

Allocution prononcée par
Paul Desmarais, jr, o.c., o.q.
Président du conseil

Le 12 mai 2022

www.PowerCorporation.com

LA VERSION PRONONCÉE FAIT FOI



DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Dans le cadre de l'assemblée d'aujourd'hui, les représentants de la Société peuvent, dans leurs remarques ou leurs réponses à des questions, faire des déclarations prospectives, et les documents qui accompagnent leurs propos peuvent aussi en contenir.

Certains énoncés, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la Société ou qui traduisent les attentes actuelles publiées par les filiales ouvertes de la Société lorsqu'il s'agit de renseignements concernant ces filiales. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider l'auditeur ou le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction concernant l'avenir. L'auditeur ou le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent notamment porter sur l'exploitation, les activités, la situation financière, les résultats financiers prévus, le rendement, les perspectives d'affaires, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs, stratégies et perspectives continus de la Société et de ses filiales, y compris la stratégie en matière de technologies financières, l'incidence prévue de la pandémie de COVID-19 sur les activités, les résultats et les dividendes de la Société et de ses filiales, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice considéré et les périodes à venir, l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société lancée en 2022, la vente par la Société de sa participation dans ChinaAMC à la Société financière IGM Inc. (IGM) et la vente par IGM d'une partie de sa participation dans Great-West Lifeco Inc. (Great-West Lifeco), ainsi que les incidences et le calendrier connexes, la gestion des entreprises autonomes de manière à réaliser de la valeur au fil du temps, les activités de mobilisation de capitaux des plateformes de placement, les engagements en capital du groupe Power et de tiers, la possibilité envisagée d'acquérir Portage Fintech Acquisition Corporation, l'objectif visant à maintenir la trésorerie et les équivalents de trésorerie à un niveau minimal par rapport aux charges fixes et les attentes publiées par les filiales de la Société, y compris leurs attentes à la suite d'acquisitions, ainsi que les synergies, les incidences et le calendrier connexes, de même que les incidences et le calendrier des acquisitions en cours. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'utilisation de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints. Divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales, touchent les activités, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs entreprises. En raison de ces facteurs, les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou prévus. Ces facteurs comprennent notamment l'incidence, ou l'incidence imprévue, de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des fluctuations des taux d'intérêt, du taux d'inflation et des taux de change, des politiques monétaires, des investissements des entreprises et de la santé des marchés boursiers et des marchés financiers locaux et mondiaux, de la gestion des risques liés à la liquidité des marchés et au financement, des risques liés aux placements dans des titres de sociétés fermées et des titres illiquides, des risques liés aux instruments financiers, des changements de conventions et de méthodes comptables utilisées pour présenter l'information financière (y compris les incertitudes liées aux estimations, aux hypothèses et aux jugements importants), l'incidence de l'application de modifications comptables futures, de la concurrence, des risques opérationnels et de ceux liés à la réputation, des changements technologiques, des risques liés à la cybersécurité, de modifications à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes naturelles, des catastrophes causées par l'homme, des attaques terroristes, des guerres et d'autres conflits (tels que l'invasion de l'Ukraine), d'une pandémie ou de toute autre crise de santé publique (telle que la COVID 19), de la capacité de la Société et de ses filiales à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance, ainsi que de la capacité de la Société et de ses filiales à prévoir et à gérer avec succès les facteurs susmentionnés et, en ce qui concerne les déclarations prospectives publiées des filiales de la Société, les facteurs présentés par ces filiales dans leur rapport de gestion respectif.

L'auditeur ou le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. L'information contenue dans les déclarations prospectives est fondée sur certaines hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant les perceptions de la direction en ce qui concerne les tendances historiques, les conditions actuelles et l'évolution future prévue, quant à l'obtention, au moment et selon les modalités prévues, de toute approbation requise (y compris les approbations réglementaires) à l'égard de transactions stratégiques, d'acquisitions, de dessaisissements ou d'autres stratégies de croissance et d'optimisation, ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances, notamment la disponibilité de la trésorerie pour effectuer des rachats en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société, le fait qu'on ne s'attend pas à ce que les risques et incertitudes mentionnés dans le paragraphe qui précède, collectivement, aient une incidence importante sur la Société et ses filiales et, en ce qui concerne les déclarations prospectives des filiales de la Société indiquées pendant l'assemblée d'aujourd'hui, les risques présentés par ces filiales dans leur rapport de gestion et leur notice annuelle respectifs les plus récemment déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedar.com. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

À moins que les lois canadiennes applicables ne l'exigent expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs, ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes liés aux activités de la Société, et les facteurs et hypothèses importants sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés, sont fournis dans ses documents d'information, y compris son rapport de gestion annuel courant, son plus récent rapport de gestion intermédiaire et sa notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedar.com.

PRÉSENTATION ET MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Dans le cadre de l'assemblée d'aujourd'hui, les représentants de la Société peuvent utiliser, dans leurs remarques ou leurs réponses à des questions, et les documents connexes contiennent, des mesures financières (y compris des ratios) qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »). Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice net ajusté », « bénéfice net ajusté par action », « valeur de l'actif net ajustée », « valeur de l'actif net ajustée par action », « actif consolidé et actif géré » et « actif consolidé et actif administré ». La direction se sert de ces mesures financières pour présenter et analyser la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société et elle croit qu'elles procurent à l'auditeur ou au lecteur un supplément d'information utile pour l'analyse des résultats de la Société. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres entités. Se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du rapport de gestion annuel courant et du plus récent rapport de gestion intermédiaire (disponibles sur www.sedar.com) pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures financières non conformes aux normes IFRS et les mesures conformes aux normes IFRS, ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque mesure; ces renseignements sont intégrés par renvoi dans les documents mis à la disposition du public en vue de l'assemblée d'aujourd'hui.

AUTRES MESURES FINANCIÈRES

Dans le cadre de l'assemblée d'aujourd'hui, les représentants de la Société peuvent utiliser, dans leurs remarques ou leurs réponses à des questions, et les documents connexes contiennent, également d'autres mesures utilisées aux fins de l'analyse des activités des sociétés en exploitation cotées en bourse consolidées et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société, y compris, mais sans s'y limiter, les mesures suivantes : « actif géré », « actif administré », « actif géré et sous services-conseils », « valeur comptable par action participante », « intéressement aux plus-values », « capitaux générant des honoraires », « capitalisation boursière », « valeur de l'actif net », « intéressement aux plus-values, montant net » et « engagements non capitalisés ». De plus, un mode de présentation non consolidée est utilisé pour présenter et analyser la situation financière et les flux de trésorerie de la Société à titre de société de portefeuille. Se reporter à la section « Autres mesures » du rapport de gestion annuel courant et du plus récent rapport de gestion intermédiaire de la Société pour obtenir une définition de chaque mesure; ces définitions sont intégrées par renvoi dans les documents mis à la disposition du public en vue de l'assemblée d'aujourd'hui.



Allocution prononcée par
Paul Desmarais, jr, O.C., O.Q.
Président du conseil

Assemblée annuelle des actionnaires Le 12 mai 2022

Merci, Jeff.

Permettez-moi de débiter en disant, au nom de l'ensemble du conseil d'administration, que nous espérons que vous êtes en santé et en sécurité alors que l'espoir renaît de retrouver un monde plus normal.

Tout au long de cette pandémie mondiale, le groupe de sociétés Power s'est efforcé de faire preuve de souplesse pour répondre aux besoins de ses clients et de ses employés, tout en continuant à procurer de solides résultats à ses actionnaires.

Jeff a partagé avec vous les faits saillants de la mise en œuvre de notre stratégie de création de valeur. Power a également généré un bénéfice net et un bénéfice net ajusté records en 2021, ce qui est une excellente nouvelle.

Je tiens à exprimer nos profonds remerciements à tous les employés de Power et des sociétés de notre groupe pour leur résilience et leur engagement, et pour avoir obtenu des résultats aussi remarquables en ces temps difficiles.

Permettez-moi de féliciter tout particulièrement Jeff, notre chef de la direction, pour sa gestion remarquable de nos activités, y compris pour son leadership bienveillant envers tous nos employés.

La situation mondiale actuelle présente des défis importants.

La guerre en Ukraine a secoué le monde. Le coût humain s'y rattachant est terrible, et nous sommes de tout cœur avec ceux qui en souffrent.

Le conflit a de graves répercussions sur l'économie mondiale, notamment sur les chaînes d'approvisionnement, les prix de l'énergie et les produits de base.

Alors que nous faisons face à ces pressions, il est pertinent de parler de l'engagement de longue date de Power Corporation envers ce que nous appelons la « gestion responsable », c'est-à-dire la création d'une valeur durable à long terme et l'adoption d'une conduite éthique. Vivre selon nos valeurs profondes.

Cela inclut notre engagement durable envers la philanthropie, l'engagement communautaire et la création d'une société plus solidaire et plus inclusive.

Au sein du groupe Power, la gestion responsable est fondamentale dans la manière dont nous faisons des affaires, et elle fait partie intégrante de notre rentabilité et de notre création de valeur à long terme en tant qu'employeur, investisseur et entreprise citoyenne.



Certaines entreprises commencent tout juste à prendre conscience de leurs responsabilités à cet égard. Pour nous, cela ne date pas d'hier.

Je dirais que nous considérons les attentes accrues à l'égard des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance comme une occasion de continuer à renforcer et à élever notre propre performance, en nous appuyant sur des bases solides.

Pour moi, cela signifie également renforcer notre rentabilité à long terme.

Depuis nos débuts, en tant que société contrôlée par une famille, nous avons donné généreusement et nous nous sommes activement impliqués dans nos communautés.

C'est un héritage que nos parents nous ont inculqué, à mon frère et à moi, très tôt dans notre vie, et que nous avons transmis à nos enfants. Nous valorisons également cette approche au sein de notre groupe de sociétés.

Nous sommes convaincus que pour que les entreprises prospèrent, il est essentiel que les communautés soient fortes.

En veillant à ce que les citoyens aient accès à des institutions de premier ordre, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, des arts et de la culture, ainsi qu'à un environnement propre, nous contribuons à créer des communautés solidaires, sécuritaires et durables.

Nous croyons en la capacité du secteur communautaire et des entrepreneurs sociaux à bâtir une société meilleure qui offre de meilleures perspectives. En collaboration avec les gouvernements et les autres entreprises.

Mais vous ne pouvez pas faire ces choses, vous ne pouvez pas donner généreusement, si vous ne faites pas de bénéfices décents.

Personnellement, je ne crois pas que les entreprises doivent considérer qu'il leur incombe de réparer tous les maux et de résoudre tous les problèmes sociaux.

Les entreprises comme la nôtre ne devraient pas oublier leur responsabilité de fournir des rendements attrayants à leurs actionnaires.

Cela dit, le secteur privé représente une composante importante des solutions aux défis de la société.

Permettez-moi d'illustrer comment, chez Power, nous tentons de nous attaquer à ces questions.

Comme employeur, nous nous efforçons d'attirer et de retenir une main-d'œuvre talentueuse et diversifiée.

Nous créons des milieux de travail flexibles et équilibrés qui reconnaissent la valeur du bien-être, de la diversité, de l'équité et de l'inclusion. Accroître la diversité au sein de nos conseils d'administration, de nos cadres supérieurs et de nos employés est une priorité actuelle dans toutes les sociétés de notre groupe.

Nous avons une culture du respect et nous encourageons activement la performance et le développement.



Comme investisseur, dans le cadre de notre approche de gestion active, nous interagissons régulièrement avec les sociétés de notre groupe au sujet de leurs stratégies et initiatives ESG et les appuyons à cet égard.

Great-West Lifeco et IGM ont une longue histoire d'évolution de leurs activités pour rester à l'avant-garde de leurs industries, toujours de manière durable.

Great-West Lifeco a créé un Conseil sur l'investissement durable mondial en 2019. Elle inclut les facteurs ESG à l'analyse et à la prise de décisions d'investissement, parallèlement à l'augmentation de son offre en matière d'investissement durable.

En tant que gestionnaire de patrimoine et d'actifs, le groupe IGM se concentre sur les domaines où il peut avoir le plus d'impact, y compris l'investissement durable.

Nous sommes heureux de constater qu'IGM s'est classée en tête des entreprises ayant des activités de gestion d'actifs et sur les marchés financiers au palmarès 2022 des 100 sociétés les plus durables au monde de Corporate Knights.

Comme Jeff l'a mentionné, tant Great-West Lifeco qu'IGM ont également rejoint le mouvement mondial portant sur la transition vers une économie faible en carbone en 2021.

En Europe, GBL a intégré les considérations ESG dans son modèle d'affaire. La stratégie de GBL anticipe et s'aligne sur les mégatendances à long terme qui se développent dans la société et au sein de l'économie.

Elle investit dans des entreprises qui s'efforcent de créer une économie plus durable, notamment celles qui répondent aux préoccupations croissantes des sociétés avancées en matière de santé. En soutenant de telles entreprises et en encourageant une gestion responsable, les rendements financiers devraient suivre.

GBL a été la première société de portefeuille à voir ses objectifs climatiques, alignés sur une trajectoire de réchauffement limitée à 1,5°C, être approuvés par l'initiative Science Based Targets.

Notre philosophie de gestion responsable est également ancrée dans nos plateformes de gestion d'actifs alternatifs, qui investissent dans des entreprises durables et innovantes, et les soutiennent.

Power Sustainable est un acteur actif de la transformation énergétique mondiale avec des investissements dans le secteur de l'énergie renouvelable.

L'approche d'investissement de Sagard est celle de l'investissement d'impact, y compris dans des sociétés du secteur des technologies financières qui transforment les services financiers et contribuent à les rendre plus accessibles.

Donc, au sein du groupe de sociétés Power, la performance à tout prix ne fait tout simplement pas partie de notre culture.

La gestion responsable, c'est préserver le bon équilibre, rester fidèles à nos valeurs fondamentales, et rechercher des rendements compétitifs tout en jouant un rôle approprié pour aider à préserver la planète et contribuer au bien-être de la société.



À ce stade, et en ce qui concerne nos administrateurs, j'aimerais remercier M. J. David A. Jackson qui quitte le conseil d'administration de la Société aujourd'hui.

M. Jackson était administrateur depuis 2013 et siégeait à notre comité d'audit. Le conseil d'administration et moi-même, personnellement, tenons à exprimer notre gratitude envers M. Jackson pour sa contribution inestimable à notre conseil au fil des ans, et pour son implication au sein des conseils d'administration de Great-West Lifeco et d'IGM ainsi qu'à titre d'aviseur principal à l'occasion de plusieurs de nos transactions importantes.

J'ai également le plaisir de vous présenter Mme Elizabeth D. Wilson, qui est candidate à l'élection au conseil cette année.

Mme Wilson occupe le poste de vice-présidente du conseil d'administration de Comptables professionnels agréés du Canada. Elle a été chef de la direction et membre de l'équipe de direction mondiale de Dentons Canada S.E.N.C.R.L., et a siégé au conseil mondial et au comité de direction mondial de ce cabinet de 2017 à 2022. Mme Wilson siège sur le conseil d'administration de la Financière IGM.

Mme Wilson, bienvenue.

Pour terminer, je tiens à remercier tous les membres du conseil d'administration pour leur contribution au cours de l'année, ainsi que nos actionnaires pour leur confiance continue.

Merci encore à tous de votre présence.